



SAINT-LOUIS

Agglomération

Terres d'avenir

Email : dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr

– DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES –

Vos informations

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom(s) : Prénom(s) :

Tél. fixe : Tél. mobile :

Email :

Dans le cas d'un deuxième occupant référent (mariage, concubinage, colocation, ...) :

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse concernée par la demande

N° de voie : Voie :

Commune :

Type d'habitat : ☐ Individuel ☐ Collectif → Bâtiment : Étage : Porte :

Statut : ☐ Propriétaire occupant ☐ Locataire → Propriétaire ou syndic :
.....

Justificatifs obligatoires

- ✓ Un justificatif de domicile **de moins de trois mois** au nom du demandeur.
- ✓ Une copie de la carte d'identité ou du passeport du demandeur.

Fait à : Le : Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Déchets Ménagers de Saint-Louis Agglomération pour assurer la gestion administrative et financière et le suivi des demandes de bacs. Les données collectées seront communiquées au seul service Déchets Ménagers de Saint-Louis Agglomération et seront conservées pendant 10 ans. Conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données du 14 avril 2016 (RGPD 2016/679), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, vous opposer à leur traitement, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le délégué à la protection des données de Saint-Louis Agglomération à l'adresse suivante : dpo@agglo-saint-louis.fr.

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 - 68305 Saint-Louis Cedex
Tél. : 03 89 70 90 70 - Fax : 03 89 70 90 85 - www.agglo-saint-louis.fr

